

Info/ France travail



Des objectifs ambitieux au premier semestre autour de la **relation entreprise** et un **doublment des contrôles des Demandeurs d'Emploi.**

Depuis le 2 janvier, un nouveau logo et un nouveau DG (Thibaud GUILLUY) et un haut-commissariat à l'emploi est dissout.

Pas de budget et pas d'informations sur le PIC qui est en cours de négociation (on passerait de 160 millions à 60 millions d'euros...)

Les chefs de projets sont en cours de désignation dans les conseils départementaux pour suivre les expérimentations du réseau.

Une Directive de la DGEFP sur la gouvernance départementale est rédigée et des discussions sont en cours entre préfets pour organiser la gouvernance infra départementale.

Le Vaucluse sera le premier département à être fixé sur la gouvernance France Travail en mars 2024.

Les consignes seront données au 1^{er} trimestre pour une gouvernance au 1^{er} juillet 2024.

Info/ Généralisation du dispositif « Avenir Pro »

AVENIR PRO est un dispositif qui vise à lutter contre le décrochage scolaire.

Il s'inscrit dans un des objectifs de France Travail d'aller vers tous les publics et se décline à travers la mise en œuvre d'actions partenariales mobilisant les Missions locales et l'Education Nationale en direction des élèves de dernière année de lycée professionnel.

Après une première expérimentation de 2 ans auprès de 32 lycées en région PACA (une classe sur deux par établissement), le dispositif se généralisera progressivement.

Dès janvier 2024, Avenir pro sera étendu à l'ensemble des classes en dernière année de lycée professionnel au sein de ces mêmes établissements. L'effectif des 9 conseillers sera doublé afin de couvrir le besoin lié à l'augmentation des effectifs de lycéens. 36 lycées supplémentaires

La nouvelle convention tripartite est prévue pour fin janvier.

Mission Locale

3 bureaux seront réservés à des salariés de la mission locale.

AIJ

Sur 2024, 2/3 des lettres de missions seront renouvelées sur l'année entière et 1/3 le seront sur 4 mois.

Signalétique :

Elle sera mise aux couleurs avant le 31/12/2023 sur 3 agences dont Menton nouvellement ouverte. Les courriers avec le nouveau logo seront modifiés progressivement sur l'année 2024, le message du 39.49 sera changé.

FO fait part de ses inquiétudes sur les faibles niveaux de recrutements prévus pour la mise en place de France Travail et le suivi des bénéficiaires du RSA. Seulement 300 postes au niveau national !

en PACA intégreront également le dispositif à compter de janvier 2024 avec une offre de service portée par les Missions locales.

En cible, à la rentrée de septembre 2024, l'ensemble des lycées professionnels seront couverts par de service Avenir Pro **portée par les Missions locales.**

Généralisé jusqu'à 2025. Les jeunes qui ne souhaitent pas continuer leurs études seront orientées vers les ateliers cognitifs.

La direction informe **FO** que les conseillers volontaires sont sélectionnés et positionnés par l'ELD. Ils seront en lettre de mission, sans objectifs chiffrés. Leur mission consistera en une simple observation de l'orientation des jeunes et de leur position à l'issue du dispositif.

La DR informe d'un possible désengagement de France Travail et un abandon du dispositif dès septembre 2024 eu profit des Missions Locales !

Info/ Redéploiement des équipes Equip'emploi en Equipe'recruit

Pour rappel, Equip'emploi est un dispositif d'accompagnement intensif visant les agences dont la DEFM est composée de plus de 35% de résidents en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

Ce dispositif, financé par le FSE, a déjà été déployé en PACA dans 5 agences de Marseille depuis juin 2021 (Marseille St Charles, Belle de Mai, Carré Gabriel, Cap Pinède et Mourepiane).

Equip'recruit est une simple réallocation d'une partie des portefeuilles Equip'Emploi. Il cible les agences dont la DEFM est composée à plus de 25% d'habitants en QPV. Le calcul et la répartition des PTF a été décidé par la DG sur un calcul arrêté à mars 2023.

Trois agences sont éligibles : Marseille Chateau Gombert, Avignon Joly Jean et Nice La Trinité.

La direction précise à **FO** que chaque CDI missionné sera remplacé par un CDD.

Les agents recrutés sur lettre mission 01/02 au 31/12/2024 seront remplacés par des CDD à terme précis sur la durée de la mission.

Les missions seront possibles en dehors de l'agence.

La direction abandonne l'utilisation des CDD à terme imprécis.

L'opération consiste à redéployer 16 ETP financés par le FSE à hauteur de 53% et installation de 32 portefeuilles Aquip'Recruit.

Sur le principe, le financement du DTA est transféré sur Equip Recrut et non cumulable.

Pour Avignon Joly Jean : Arrêt du DTA QPV et du DTA femmes en difficulté et création d'un DTA femmes en difficulté sur l'agence Avignon Realpanier.

Pour Marseille Château Gombert : Arrêt des deux portefeuilles DTA QPV et création de deux portefeuilles DTA QPV dans les agences de Pont de Vivaux et de la Valentine.

FO obtient l'information que des CDD seront recrutés pour la création des DTA sur Pont de Vivaux, La Valentine et Avignon Realpanier.

Le personnel des Equip'Recruit ne sera pas formé mais seulement accompagnés en visioconférences mensuelles par des référents DR, métiers et pilotage.

La direction nous garantit des tailles de portefeuille cibles à 80 personnes en file active et 120 entrées dans l'année.

Info/ Estim'formation

Estim'formation est un outil développé pour informer les personnes bénéficiaires du RSA, célibataires ou en couple avec ou sans enfants à charge, non titulaires de la RQTH, de l'AAH ou de la pension d'invalidité, sur leur situation financière lors d'une entrée en formation.

Il intègre les aides financières proposées dans la région et/ou le département. L'outil est testé dans l'Essonne auprès de conseillers pôle emploi et de travailleurs sociaux. Il est accessible sur internet et a pour vocation d'être partagé par les acteurs qui proposent de la formation.

Il sera intégré dans le réseau des acteurs pour l'emploi.

Il va être testé dans le 13, avec intégration d'aides spécifiques au département et va cibler les allocataires du RSA (sans RQTH AAH pension invalidité, seul...)

Le conseiller emploi aura un lien pour faire la simulation avec le DE. L'outil ne sera pas ouvert et accessible au public (pas dispo sur l'emploi store).

Une synthèse à la fin de la simulation apparaîtra une estimation de ses ressources.

FO alerte sur le raccourci fait par les DE entre estimation et argent comptant !

Nous émettons une alerte sur un système d'estimation sur des allocations que nous ne gérons pas et qui peut être pris pour argent comptant par le DE et nous être reprochés (malgré le message rappelant que c'est une estimation).

En cas de questions sur des allocations que nous ne gérons pas, quelle est la posture à tenir pour le conseiller ex-Pôle Emploi et nouvellement France Travail ?

La direction affirme qu'une mention indiquera au DE de se renseigner auprès de l'organisme compétent.

A suivre donc.

Info/ Évolution du processus de recrutement externe

PACA (l'ensemble des agences du Vaucluse, La Ciotat et Chateaufort) fait l'objet de cette expérimentation avec les régions Bretagne et Hauts de France.

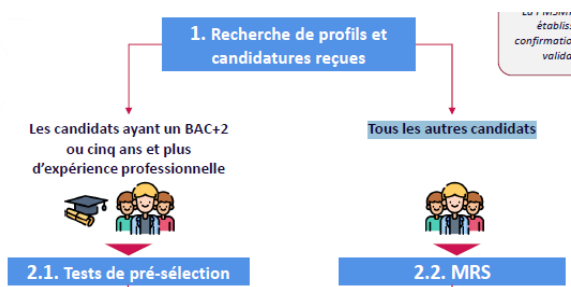
Les objectifs :

- Elargir le potentiel de candidats
- Utiliser les outils de recrutements utilisés par Pôle Emploi (MRS)
- Rénover le processus de recrutement actuel qui ne suffit pas

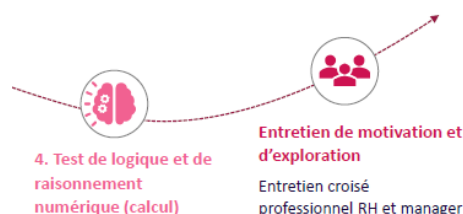
Le déploiement généralisé est prévu en mars 2023.

Le niveau de recrutement se fait au niveau C1, sauf exception.

Une fois le test passé par le candidat sur le logiciel pole-emploi.org, la sélection se fait par les services RH qui le dirige vers une des deux méthodes selon son niveau d'étude :



Tests de pré-sélection sont prévus pour les candidats ayant un BAC+2 ou cinq ans et plus d'expérience professionnelle :



Les autres candidats, processus de recrutement par MRS :



Cette méthode de recrutement ne concerne uniquement que des recrutements en CDD pour les agences toutes dominantes et pas les fonctions supports.

Pour **FO**, Pôle Emploi se refuse encore une fois à recruter en CDI et privilégie l'emploi précaire en CDD.

Le recrutement doit se faire en CDI !

Pourquoi ne pas privilégier d'abord nos CDD longs de Pôle emploi pour les titulariser plutôt que par de nouveaux recrutements externes en CDD, et se séparer de CDD déjà formés ?

Pour **FO**, la distinction Bac+2 et sans diplôme est discriminante.

En cas d'échec à l'un des deux tests le candidat devra attendre 1 an avant de pouvoir se représenter.

La PMSMP au sein de Pôle emploi ne rentrera pas dans le processus de recrutement. La préconisation est d'une durée de 1 à 5 jours, dans une autre agence que celle du DE.

Info/ Complément de prime variable et collectif (CCV) agents publics

Projet de décret de revalorisation

Le projet de décret joint modifiant le décret n°2006-1789 du 23 décembre 2006 a pour objet d'augmenter de 0,15% la somme globale maximale distribuable au titre du complément de prime variable et collectif (CCV) des agents publics et ainsi porter ce maximum à 3 % de la masse salariale (contre 2,85% aujourd'hui).

Cette mesure s'inscrit en cohérence avec le relèvement du même taux de l'enveloppe budgétaire spécifique à la prime d'intéressement dont bénéficient les salariés de droit privé, qui a été portée de 0,85% à 1% de la masse salariale de ces

salariés suite à la signature d'un accord d'entreprise le 12 avril 2023.

Ce projet de décret a reçu l'avis favorable du Guichet unique le 28 septembre 2023.

Sa date d'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2024, ce qui permettra aux agents publics de bénéficier de la revalorisation ainsi prévue pour le CCV versé en mars 2024 au titre de l'année 2023.

Info/ Prime de Partage de la Valeur pour 2023

Versée sur le salaire de décembre 2023.

Montant	privé	public
550 €	niveau A, B et C	<=717
400 €	niveau D et E	Entre 718 et 821
350 €	niveau F, G, H et I	> 821

Pour rappel, la revalorisation de cette prime fait partie de l'accord NAO signé par **FO**.

Vos élus FO en PACA

Employés

Titulaires

Nathalie CABASSON
Frédéric ARRIVE

Suppléants

Muriel NOTARI
Régis CUQUEL

Techniciens - Agents de Maîtrise

Titulaires

Fabrice SMACCHIA
Erika MOYSE
Stéphane JONCOUR

Suppléants

Eric PROTEGONE
Dany KOSKAS
Sébastien MOULLET

Cadres

Titulaire

Patrick CAMPANELLA

Suppléant

Christophe VIGUIÉ

